

Viatica



Pour citer cet article :

Alexandre TARRÊTE, « Récit de voyage et écriture engagée : Jean de Léry au service des Coligny », *Viatica* [En ligne], HS 5 | 2022,

URL : <http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=2416>

DOI : <https://dx.doi.org/10.52497/viatica2416>



La revue *Viatica* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

L'Université Clermont Auvergne est l'éditeur de la revue en ligne *Viatica*.



RÉCIT DE VOYAGE ET ÉCRITURE ENGAGÉE : JEAN DE LÉRY AU SERVICE DES COLIGNY

Travel Account and Committed Literature: Léry in service to the Coligny

Alexandre TARRÊTE

Sorbonne Université (UMR CELLF)

Résumé : Jean de Léry écrit son *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* (1578) alors qu'il a trouvé refuge, à la suite du siège de Sancerre, chez François de Coligny, à Berne. En plus de faire connaître au public européen les singularités extraordinaires de l'Amérique, le livre poursuit un but proprement politique : réhabiliter la mémoire de l'amiral Gaspard de Coligny, en défendant le bilan de l'expédition qu'il envoya au Brésil dans les années 1555-1560, qui avait pour but de concurrencer l'expansion coloniale luso-hispanique en Amérique du Sud ainsi que d'annoncer l'Évangile calviniste au Nouveau Monde. La polémique scientifique et historique qui s'engage ensuite entre Léry et Thevet traduit l'opposition politique qui existe entre les deux grandes familles dont ils sont respectivement les affidés, les Coligny et les Guise.

Abstract: Jean de Léry wrote the Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil (1578) when he was staying at François de Coligny's mansion, in Berne. Describing the marvels of America from a scientific point of view, his book has also a political purpose: praising the memory of late admiral Gaspard of Coligny, who sent the first french expedition to Brazil, in order to challenge the Portuguese and Spanish ambitions in South America, as well as to announce the Gospel to the Savage. The polemic between Léry and Thevet also reflects the political rivalry between the Guise and the Coligny family.

Mots-clés : politique, engagement, polémique, expansion coloniale, guerres de Religion.

Keywords: Politics, militantism, polemics, imperialism, religious wars.

La condition des écrivains, au XVI^e siècle, est généralement marquée par une forme de dépendance envers de grands personnages qui les appuient ou qui les protègent. Jean de Léry, écrivain atypique par bien des aspects, n'y fait pas exception : l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* paraît en 1578 précédée d'une longue dédicace à François de Coligny-Châtillon (le fils de l'amiral Gaspard de Coligny, assassiné lors de la Saint-Barthélemy) ; après son décès en 1591, les rééditions suivantes seront dédiées à sa sœur, Louise de Coligny-Châtillon, veuve de Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

Ces dédicaces¹ nous renseignent sur les liens complexes et durables qui unissaient Léry à la famille du grand amiral. Nous verrons comment la publication de l'*Histoire d'un voyage*, même si le livre traite de sujets en apparence exotiques et lointains, s'inscrit très directement dans un combat dont les objectifs, pour les Coligny, sont à la fois familiaux et idéologiques : réhabiliter la mémoire du martyr de la Saint Barthélemy et continuer le combat en faveur des droits de la communauté réformée. C'est dans le cadre contraint de cette écriture de service que Léry en viendra paradoxalement à inventer un style qui accorde au « Je » une présence inédite au cœur de la relation viatique, ainsi qu'une nouvelle manière d'écrire l'histoire, centrée sur la voix singulière du témoin. En composant un livre qui répondait d'abord à la commande d'autrui, Léry a trouvé peu à peu sa propre manière de s'émanciper et de s'affirmer comme écrivain et comme historien.

***L'Histoire d'un voyage* : un livre de commande ?**

Happés par le charme du récit du voyage et par la description fascinante de l'univers brésilien, les lecteurs modernes passent en général bien vite sur les seuils du livre de Léry – dédicace, poèmes d'escorte et préface. Pourtant ces textes, dont la présence est habituelle au XVI^e siècle, exposent sans détours ce que furent les raisons initiales de l'écriture et de la publication. Nous verrons que les informations que l'on y trouve suggèrent que François de Coligny était sans doute, outre le dédicataire du livre, son véritable commanditaire.

Dans la dédicace se superposent deux relations de dépendance distinctes, qui régissent à l'âge classique la relation de subordination qui unit l'écrivain à son protecteur : la logique du mécénat, et la logique du service de plume². La première obéit à la logique du don et du contre-don : le protecteur accorde à l'écrivain, sous une forme variable, des gratifications qui lui permettent de vivre et d'écrire, et l'auteur lui offre en retour son livre, de manière symbolique, par la dédicace. C'est ce qui se produit dans le cas présent : Léry, en déroute après le désastre de Sancerre, se réfugie à Berne chez les Coligny, qui s'y sont établis à la suite du massacre de la Saint-Barthélemy³ ; c'est sans doute là qu'il achève son premier livre, l'*Histoire mémorable du siège de Sancerre* (1574)⁴ ; c'est aussi chez eux et grâce à leur soutien qu'il compose l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, offerte en remerciement à François (« pour

1. Voir Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, éd. F. Lestringant, Paris, LGF, « Livre de Poche », 1994, p. 47-50 et p. 601-607 (nous renvoyons par la suite à la pagination de cette édition).

2. Sur ces deux logiques, voir Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Éd. de Minuit, 1985, p. 51-57.

3. Sur l'histoire de la dynastie Coligny, voir Nicolas Breton, « Je les espreuve tous ». *Itinéraires politiques et engagements religieux des Coligny-Châtillon (mi-XV^e-mi XVII^e siècle)*, Genève, Droz, 2020.

4. Voir l'introduction de Géralde Nakam à Jean de Léry, *Histoire mémorable du siège de Sancerre*, Paris, Anthropos, 1975, p. 30 ; Bruna Conconi, « Sancerre en Europe : les traductions de l'*Histoire mémorable* de Jean de Léry », dans Véronique Ferrer, Olivier Millet, Alexandre Tarrête (dir.), *La Renaissance au grand large. Mélanges en l'honneur de F. Lestringant*, Genève, Droz, 2019, p. 587.

reconoistre aucunement le bon et honneste accueil que vous me fistes en la ville de Berne, en laquelle, apres ma delivrance du siege famelique de Sancerre, je vous fus trouver », p. 49).

L'*Histoire d'un voyage* est un cadeau particulièrement adapté à son dédicataire. En effet, le livre relate une expédition qui remonte à son enfance (François est né en 1557), et lui révèle un moment-clé de son histoire familiale, en lui donnant à revivre les ambitions et les réalisations de son père, qui était alors au faite de sa gloire. Léry souligne que le contenu de son livre lui plaira : « le sujet de cette Histoire [est] tel, que s'il vous venoit quelques fois envie d'en ouïr la lecture, il y a choses, où pourriez prendre plaisir » (p. 49). La formulation évoque la coutume qu'avaient les princes de se faire lire à voix haute les livres qu'ils possédaient. Quant aux « choses » qui peuvent procurer de l'agrément à son dédicataire, il s'agit bien sûr des nombreuses « singularités » décrites dans ce « cabinet de curiosités » brésilien : plantes ou animaux exotiques, coutumes étranges et surprenantes, etc. Certains passages du texte peuvent en outre rencontrer les goûts spécifiques d'un noble d'épée comme François, « Gouverneur pour le roy en la ville de Montpellier », et à ce titre activement engagé dans le métier des armes : ainsi la beauté des guerres indiennes, et le « plaisir à voir combattre ces sauvages » (p. 351) que Léry propose dans le chapitre XIV correspondent sans doute, autant qu'aux propres intérêts du pasteur, aux goûts de son premier lecteur pour les sujets militaires.

Dans la dédicace réécrite pour Louise de Coligny, qui figurera en tête du livre à partir de l'édition de 1599, Léry la remerciera de la même façon pour l'accueil qu'elle lui fit pendant qu'il préparait une nouvelle réédition augmentée de son livre, cette fois à « Chasteau Regnard », en France (p. 602). Léry remercie en outre sa dédicataire pour sa « libéralité » : un terme discret mais somme toute assez précis qui laisse entendre que Léry, outre le gîte et le couvert, a reçu de l'argent de sa bienfaitrice. Il ajoute aussi dans son compliment liminaire une allusion au plaisir personnel que Louise a pris aux éléments d'« Astrologie » présents dans le livre (p. 606 ; ce terme renvoie sans doute aux éléments théoriques d'astronomie, sur la « ligne Equinoctiale » et la « Zone torride », fournis au chapitre IV, p. 142-144, et au chapitre XXI, p. 514-517). Chacun des membres de la famille pouvait ainsi trouver son compte dans le livre offert.

La dédicace à Louise révèle en outre que Léry fut régulièrement présent à plusieurs événements familiaux importants, et qu'il a connu personnellement un certain nombre des membres de la famille (p. 604-605) : Guillaume de Nassau, prince d'Orange, le mari de Louise, mort en 1584 ; Ludovic de Nassau, son frère, mort en 1574 ; et enfin le fils de Louise et Guillaume, Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange, né en 1584. Léry se présente donc comme un familier de longue date de la maison Coligny, depuis sa toute première rencontre avec l'amiral, accompagné de ses compagnons d'expédition, sur la route de Honfleur, en 1556 (p. 112). On peut supposer que tout au long des années où il a composé puis augmenté son livre, Léry a souvent bénéficié de l'accueil des Coligny. Leur bibliothèque pouvait lui être très utile pour accéder aux livres de référence, fort coûteux, des géographes et des historiens dont les citations

enrichissent bientôt les rééditions successives⁵ : Thevet, Belleforest adaptant Münster, Lopez de Gomara, Benzoni traduit par Chauveton, Osorio traduit par Goulart, Vigenère traduisant Chalcondyle, etc.

Au-delà du *plaisir*, qui relève de la logique du don offert au mécène, l'*Histoire d'un Voyage* est également justifiée par son *utilité*, en l'occurrence politique et religieuse. Dans cette seconde perspective (qui relève de la logique du service de plume), le livre n'est plus le don librement consenti en retour d'une aide libéralement accordée, mais le produit d'une commande précise. L'écrivain apparaît alors comme le serviteur des intérêts personnels et familiaux de son maître, qui peuvent s'élargir aux intérêts collectifs de la cause politique et religieuse qu'il défend. En dédiant son livre « À illustre et puissant seigneur, François, comte de Colligny, Seigneur de Chastillon », Léry veut proclamer la légitimité du fils de l'amiral à prendre sa succession parmi les chefs naturels du Parti huguenot, en entrecroisant l'éloge du père et celui du fils :

Monsieur, votre constance et magnanimité en la defense des Eglises reformées de ce Royaume fai[t] journellement remarquer combien heureusement vous suyvez les traces de celui qui, vous ayant substitué en son lieu, soustenant cette mesme cause, y a espandu jusques à son propre sang (p. 49).

Le mort saisit le vif : l'amiral de Coligny, qui avait officié à la tête de l'Infanterie royale avant de devenir amiral de France (l'une des quatre charges d'amirauté du royaume), revit en son fils François, qui a commencé à lui succéder sur les champs de bataille français à partir de 1575.

Le livre de Léry s'inscrit plus largement dans une vaste entreprise de réhabilitation de la mémoire de l'amiral de Coligny, qui occupe activement François dans les premières années du règne d'Henri III⁶. Le roi Charles IX, au lendemain du massacre des chefs protestants lors de la Saint-Barthélemy, pour tenter de justifier sa décision, avait accusé l'amiral de Coligny d'avoir été l'instigateur d'un complot contre sa personne. Victime d'un discrédit injuste, l'amiral était resté sous le coup d'une *damnatio memoriae* qui touchait sa personne et toute son œuvre militaire et géopolitique⁷. Sa réhabilitation littéraire commence en 1575, à l'instigation de sa veuve, Jacqueline d'Entremont, grâce à la biographie qu'elle demande à François Hotman⁸, qui met l'accent sur le dévouement militaire de Gaspard de Coligny envers la Couronne, et sur son héroïsme à la tête des armées royales, notamment au siège de Saint-Quentin (1557). Le témoignage de Léry, dans l'*Histoire d'un Voyage*, doit servir à réhabiliter un autre aspect des services rendus par l'amiral à la Couronne de France : l'entreprise

5. Voir Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 55-59.

6. Voir N. Breton, « Je les espreuve tous », *op. cit.*, p. 376-383.

7. *Ibid.*, p. 360.

8. François Hotman, *La Vie de Messire Gaspar de Colligny, Admiral de France*, trad. fr. 1643, éd. E.-V. Telle, Genève, Droz, 1987 ; voir aussi N. Breton, *op. cit.*, p. 27.

coloniale au Brésil qui, avec l'expédition similaire entreprise quelques années plus tard en Floride, a constitué une réalisation brillante et pionnière, quoique éphémère⁹.

Dans l'*Histoire d'un Voyage*, la réhabilitation de l'œuvre coloniale de l'amiral est menée aussi bien sur le plan temporel que sur le plan spirituel. Léry entend montrer que l'expédition affrétée par l'amiral a servi à la fois la cause du roi de France, en étendant les limites de son Royaume jusqu'aux confins du monde, et la cause de Dieu, en annonçant l'Évangile sur le nouveau continent :

[...] par toute l'antiquité il ne se trouvera, qu'il y ait jamais eu Capitaine François et Chrestien, qui tout à une fois ait estendu le regne de Jesus Christ, Roy des Roys et Seigneur des Seigneurs, et les limites de son Prince Souverain en pays si lointain [...] (p. 48).

Léry compose ainsi sa geste brésilienne pour « exalter une si sainte et vraiment heroïque entreprise » (p. 48) et pour « faire entendre à la postérité combien la louange de celui qui en fut la cause et le motif doit estre à jamais recommandable » (p. 47). En 1578, il a donc pris la plume pour se faire l'hagiographe de Gaspard de Coligny. Dans la mesure où ce projet encomiastique correspond exactement aux objectifs alors poursuivis par François de Coligny, qui cherche à restaurer le prestige de son père en vue d'obtenir du nouveau roi, Henri III, non seulement une réhabilitation complète de l'amiral, mais aussi une aide financière d'urgence face à l'endettement de sa maison¹⁰, il y a tout lieu de penser que le dédicataire du livre de Léry est aussi son commanditaire.

Cela est corroboré par une série d'indications disséminées dans la dédicace et dans la préface, qui permettent, au-delà de leur caractère topique¹¹, de reconstituer précisément la genèse du livre. Même si la vocation littéraire ou l'élection spirituelle ont pu ici jouer leur rôle, c'est aussi pour répondre à des sollicitations extérieures bien précises que Léry se remet à l'écrit à la fin des années 1570. Revenons un peu en arrière. Les « mémoires écrits à l'ancre de Brésil » (p. 61) que Léry avait rapportés de son voyage se présentaient sans doute comme un journal de l'expédition enrichi d'observations diverses. Il est possible que ce soit à la demande du sieur du Pont de Corguilleray (un proche de l'amiral de Coligny, p. 109) que Léry commence à rassembler sur place certains documents utiles aux archives de l'expédition, comme les minutes des sermons de Villegagnon, desquelles il a « eu copie » (p. 68), ou comme les lettres envoyées à Calvin par Villegagnon (p. 67), qu'il donne aussi en copie¹².

9. Voir Frank Lestringant, *Le Huguenot et le Sauvage*, Genève, Droz, 2004, chap. II à VI.

10. Voir N. Breton, *op. cit.*, p. 387-393.

11. Voir Marie-Christine Gomez-Géraud, « Des parcours aventureux des manuscrits aux destinées du livre », *Littérales*, 1986, p. 21-35 ; Grégoire Holtz, « « Je le mis par mémoires à mon retour » : genèses éditoriales du récit de voyage à la Renaissance », *Seizième Siècle*, n° 10, 2014, p. 127-141.

12. Voir Catherine Magnien, « Les Lettres dans l'*Histoire d'un Voyage* », dans *Histoire d'un voyage en la terre du Brésil. Jean de Léry. Journées d'étude, 10 et 11 décembre 1999*, Françoise Argod-Dutard (dir.), Centre Montaigne, Université de Bordeaux 3, 2000, p. 179-199.

Après le retour en France, Léry continuera sa mission d'archiviste de l'expédition, et lorsque le sieur du Pont reçoit plus tard d'un survivant la « confession de foy » des martyrs brésiliens, il la confie aussitôt à Léry, qui la fait parvenir à Jean Crespin, alors à la recherche de documents pour enrichir son *Histoire des martyrs* (p. 548). C'est en 1564 qu'y seront ajoutés deux chapitres sur l'histoire de la colonie de Villegagnon et sur la fin tragique des martyrs réformés du Brésil¹³.

À son retour en France, c'est d'abord oralement que Léry diffuse les informations contenues dans ses dossiers brésiliens, « à ceux qui s'en enqueroient plus avant » (p. 62) : il s'agit vraisemblablement de l'amiral de Coligny (à qui il destinait un perroquet, victime malheureusement de la famine du retour en mer, p. 536), ou de son entourage, ou encore de membres de la cour, comme ce « quidam de chez le Roy », qui lui dérobera au passage un panache de plumes d'ara (p. 280). Léry, alors complètement inconnu, ne pouvait guère espérer publier sans l'approbation et l'appui d'un réseau comme celui des Coligny. S'il n'a pas publié de livre sur « son » voyage dès de son retour, c'est peut-être parce qu'on ne l'y a pas encouragé. En 1557, en effet, la publicité de l'expédition brésilienne avait déjà été suffisamment assurée par deux publications : les *Copies de quelques Lettres sur la Navigation du Chevallier de Villegagnon* du capitaine Nicolas Barré (Paris, Martin Le Jeune, 1557), et les *Singularitez de la France Antarctique* de Thevet (Paris, Maurice de la Porte, 1557). Ce dernier donne une image positive de l'expédition brésilienne, il salue la fondation de « Fort-Coligny », baptisé ainsi en l'honneur de l'instigateur de l'expédition, et il célèbre les avancées scientifiques accomplies en botanique, zoologie ou ethnologie. Or les nouveaux événements survenus sur place lors du séjour de Léry, en 1557 (la querelle eucharistique et le schisme brésilien...), ne pouvaient qu'embarrasser l'amiral de Coligny, qui ne s'était pas encore officiellement, à cette date, déclaré protestant (ce qu'il ne fera qu'en 1559). Mieux valait pour l'heure ne rien publier de nouveau sur la France Antarctique.

La première fois que Léry se lance dans la rédaction d'un véritable livre sur son voyage au Brésil, c'est en 1563, lorsqu'il rédige « un assez ample discours » (c'est-à-dire un texte long et construit), à la demande d'un « bon personnage » (p. 76). Léry ne donne pas son nom. On peut toutefois noter que c'est l'année même où Jean Ribault publie en anglais le récit de la nouvelle entreprise coloniale de l'amiral, en Floride¹⁴. L'intérêt pour la première expédition américaine a pu être ravivé par cette nouvelle actualité. Toutefois, cette première version de l'*Histoire d'un Voyage* ne parvient pas à la publication, en raison, nous dit assez mystérieusement Léry, de la saisie du manuscrit à Lyon, peut-être par les catholiques, qui reprennent cette année-là le contrôle de la ville. Lorsque Léry reprend une nouvelle fois la plume pour raconter son voyage, c'est à nouveau à l'instigation d'un tiers, dont le nom n'est pas davantage précisé. Léry évoque plusieurs événements qui se conjuguent alors pour le relancer. En 1576, un « notable seigneur » (p. 62) fait rechercher le manuscrit saisi à Lyon, et

13. Voir F. Lestringant, *Le Huguenot et le Sauvage*, *op. cit.*, p. 100.

14. *Ibid.*, p. 171 et p. 508.

le lui rend lorsqu'il « passe en sa maison ». S'agirait-il de François de Coligny lui-même ? Mais pourquoi, si c'était lui, ne pas le nommer ? Il s'agit donc probablement d'un autre membre du réseau Coligny, et en tout cas d'un personnage important du Parti huguenot¹⁵. Son geste n'est sûrement pas désintéressé : si ce haut personnage se met en peine de faire rechercher ce manuscrit pour le remettre à Léry, c'est afin qu'il le remanie pour l'impression. Léry mentionne ensuite sa lecture de la *Cosmographie Universelle* de Thevet, qu'il date de 1577 (p. 63), même si le livre est paru dès 1575. Comment Léry a-t-il eu connaissance de ce livre ? Simple pasteur, qui a tout perdu après les troubles de la Charité-sur-Loire et le siège de Sancerre, il n'avait pas les moyens d'acheter ces lourds in-folio abondamment ornés de gravures. Il n'a sans doute pas découvert par lui-même les passages où Thevet attaque les ministres protestants, enfouis dans la longue partie consacrée au Brésil, et encore moins la petite phrase dirigée contre l'amiral de Coligny, cachée dans une partie historique et institutionnelle consacrée à l'histoire des charges de l'amirauté de France. Il y a tout lieu de penser que quelqu'un lui a mis sous les yeux les passages diffamatoires de la *Cosmographie Universelle*, lui suggérant d'écrire une réplique. On devine ainsi, autour du voyageur, bien des acteurs qui s'activent en coulisses, et qui encouragent une nouvelle fois Léry à mettre ses souvenirs en forme publiable, en lui procurant des conditions matérielles propices, et en lui prêtant les livres dont il a besoin. On retrouve ici un phénomène plus général que Grégoire Holtz a bien étudié : il n'est pas rare de voir intervenir des tiers, collaborateurs et médiateurs, dans le processus de publication des récits de voyage. Il s'agit souvent d'aider le voyageur à mettre au point son texte, mais aussi tout simplement de l'inciter à raconter, de recueillir ses souvenirs, de l'encourager à publier¹⁶.

En 1575, le témoignage de Léry, jusqu'ici resté manuscrit, est redevenu utile au clan Coligny : d'une part pour réhabiliter l'entreprise brésilienne, malgré son échec final, et d'autre part pour réfuter les attaques diffamatoires de Thevet dans la *Cosmographie Universelle*, en produisant un contre-témoignage qui s'autorisera lui aussi de l'autopsie. L'*Histoire mémorable du siège de Sancerre* (1574) vient par ailleurs de démontrer de manière éclatante ses talents d'historien et d'écrivain, ainsi que l'intégrité de son engagement envers la Cause réformée. L'idée naît probablement alors chez les Coligny d'encourager Léry à reprendre la rédaction de son témoignage sur l'expédition calviniste au Brésil. Il devra utiliser les matériaux de son premier récit de voyage comme un premier noyau, sur lequel viendront se greffer réfutations et attaques contre Thevet et Villegagnon. Le livre de 1578 apparaît ainsi comme un montage : la préface et les chapitres externes (1-7 et 21-22) répondent directement à la commande (réfutation des attaques de Thevet, chronique et apologie de l'expédition menée selon le dessein de l'amiral de Coligny) ; les chapitres centraux réutilisent la matière documentaire brésilienne, telle qu'elle fut d'abord consignée dans les mémoires

15. *Ibid.*, p. 97.

16. Voir Grégoire Holtz, *L'Ombre de l'auteur. Pierre Bergeron et l'écriture du voyage à la fin de la Renaissance*, Genève, Droz, 2011, III^e partie, p. 245-395.

écrits sur place. L'ensemble est entrelardé de passages polémiques, contre Villegagnon et Thevet, qui unifient l'ensemble. À sa manière, Léry a conçu un pamphlet hybride et atypique, où la polémique emprunte le genre de la relation viatique. Les « mémoires » écrits « d'ancre de Brésil » sont sertis dans un livre de combat, où l'écrivain se met au service des intérêts de la famille Coligny, qui se conjuguent désormais avec la défense de la Cause réformée. Ainsi, lorsque Léry se présente à la fin de la dédicace comme le « tres-humble et affectionné serviteur » de François, ses mots dépassent la simple formule de politesse : ils expriment une situation d'allégeance au sens plein du terme, alors qu'il offre son livre « tant à la sainte mémoire du père, que pour tesmoignage du tres humble service [qu'il] desire continuer aux enfants » (p. 50).

La polémique contre Thevet et Villegagnon

Dans sa dédicace, Léry n'hésite pas à impliquer personnellement son protecteur, François de Coligny, dans la polémique qu'il mène en son nom :

[...] j'ay publié ce mien petit labour sous vostre auctorité [...] par ce moyen ce sera à vous auquel Thevet aura [...] à répondre (p. 49).

En engageant le fer contre Thevet, Léry souligne qu'il est étroitement solidaire de son patron et protecteur. Léry, par ailleurs furieux de s'être fait devancer, en 1557, par l'auteur des *Singularités*, épouse ainsi la querelle de son maître. Il compose une diatribe véhémement, conforme aux codes de l'écriture polémique, pour répondre aux calomnies de Thevet. Pour se forger un style de libelliste, il peut s'inspirer de deux traditions polémiques déjà bien nourries, en puisant notamment dans les pamphlets du pasteur Richer contre Villegagnon ou dans les attaques du cosmographe Belleforest contre Thevet¹⁷.

Même si elles sont plus nombreuses au début, les attaques contre Thevet et Villegagnon ne sont pas cantonnées à la préface : elles sont soigneusement disséminées dans l'ensemble du livre. Léry attaque d'abord Thevet pour des raisons politiques et religieuses, et la controverse savante vient ensuite se greffer sur cette polémique principale, sur des points de botanique (sur le « Petun », p. 329), de zoologie (sur la nidification des perroquets, p. 283) ou d'ethnographie (sur la cuisson à la fumée, p. 459). Les piques sont d'abord assez discrètes et anonymes, mais elles ne tarderont pas à s'attirer la réplique de Thevet, et « l'engrenage polémique¹⁸ » s'enclenchera, de réponses en répliques, au fil des publications. Il s'agit pour Léry de déconsidérer la fiabilité du témoignage de Thevet dans tous les domaines, en montrant qu'il s'est autant trompé dans l'observation de la nature et de la culture brésiliennes que

17. Voir F. Lestringant, *Le Huguenot et le Sauvage*, op. cit., p. 155.

18. Sur cette notion, voir Christian Jouhaud, *Mazarinades. La Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985, chap. 8, p. 209-236.

dans la chronique des événements. L'autopsie retrouve ici pleinement sa dimension judiciaire¹⁹ : elle permet de réfuter un témoignage à charge en lui opposant un autre témoignage, oculaire et direct, plus solide et plus probant.

Quelles étaient les calomnies de Thevet auxquelles Léry devait répondre ? Il les classe en deux groupes (« en général/en particulier »), annonçant que Thevet aura à répondre

de ce qu'en general, et autant qu'il a peu, il a condamné et calomnié la cause pour laquelle nous fismes ce voyage en l'Amerique, mais aussi de ce qu'en particulier, parlant de l'Admirauté de France en sa Cosmographie, il a osé abbayer contre la renommée, souëfve et de bonne odeur à tous gens de bien, de celui qui en fut la cause. (p. 49)

Ce sont donc d'abord les insinuations de Thevet contre les ministres calvinistes qui sont à réfuter. Elles sont citées *in extenso* dans la préface : ils auraient été cupides et intéressés seulement par la prospection des métaux précieux, coupables de sédition envers l'autorité de Villegagnon, peu soucieux d'annoncer l'Évangile, et portés sur la boisson (p. 64-65 et p. 74). Léry met tout en œuvre pour les réfuter en détail, non seulement parce qu'elles mettent en cause l'honneur de ses compagnons d'expédition, mais aussi parce qu'elles entament le crédit de la mission elle-même, que Léry présente rétrospectivement comme d'inspiration purement calviniste. Mais Thevet avait aussi visé « en particulier » l'amiral de Coligny, en osant glisser, dans un chapitre historique sur la charge de l'amirauté de France, ces lignes perfides, où l'éloge initial s'inverse brusquement en éreintement :

[...] le Seigneur Gaspard de Colligny en faveur du Connestable son oncle, fut pourveu de l'Estat d'Admiral de France : lequel s'acquitta tresbien de sa charge, le temps du regne du Roy Henry second du nom, et au commencement de celui du Roy François second ; où il se fit cognoistre homme excellent, bien nay à gouverner la Chose publique, aigu en conseil, heureux en expedition d'affaires. Mais du regne du Roy Charles neuvieme, il eut une meslange si mal sortable, qu'il affligea l'Estat du Royaume, qui diminua envers tous sa premiere autorité. Il fut tué à Paris, l'an mil cinq cens soixante et douze, le jour de Saint Barthelemy²⁰.

On peut ainsi traduire la phrase soulignée : « il sombra dans une confusion mentale si indécente qu'il porta atteinte à l'état du Royaume, ce qui diminua aux yeux de tous l'autorité dont il avait joui jusque-là ». L'attaque était vive, et formulée dans un style fort irrespectueux : en passant à la Réforme, l'amiral aurait tout simplement perdu ses capacités intellectuelles.... Thevet fait allusion ici à la conversion de l'amiral, qui le mènera à sa disgrâce et à sa chute, au début du règne de Charles IX. On peut

19. Sur les rapports entre récit viatique et témoignage judiciaire, voir Andrea Frisch, *The Invention of the Eye-Witness*, Chapel Hill, University of North Carolina, 2004.

20. André Thevet, *La Cosmographie Universelle*, Paris, P. L'Huillier et G. Chaudière, 1575, fol. 638 r° (nous soulignons). Le passage a été identifié par F. Lestringant, *André Thevet, op. cit.*, p. 216, n. 110.

s'étonner que cette fois l'attaque de Thevet ne soit pas citée par Léry : elle est sans doute ressentie comme trop injurieuse pour être répétée, ce qui n'aurait fait que réitérer l'offense. Y répondre en détail aurait d'ailleurs donné trop d'importance à ce coup de pied de l'âne. C'est après avoir mûrement réfléchi que Coligny, officiellement converti à la Réforme à partir de 1559, avait rejoint en 1562 l'insurrection du Prince de Condé²¹. Une campagne de libelles catholiques s'était alors déchaînée contre lui²² ; en 1569, il est jugé et convaincu de lèse-majesté par le parlement de Paris : le roi lui reprend sa charge d'Amiral de France, et il est condamné à mort par contumace (son effigie est brûlée en place de Grève)²³. C'est pour effacer cette injuste disgrâce que les Coligny déploient tous leurs efforts, au début du règne de Henri III, pour obtenir la réhabilitation juridique et politique de la mémoire de l'amiral.

On pourrait malgré tout s'étonner que ces quelques attaques mesquines contre la mission et son commanditaire, formulées par un roturier, au fin fond d'une somme savante, aient revêtu une telle importance aux yeux d'un grand comme François de Coligny. Pourquoi a-t-il tenu à les relever et à y répondre ? C'est sans doute parce que la *Cosmographie Universelle* était dédiée à Henri III, qui venait d'accéder au trône l'année précédente (1574) : il ne fallait pas prendre le risque de laisser s'installer dans l'esprit du nouveau roi une mauvaise image de l'amiral de Coligny et de son bilan colonial. Il importait donc de moucher le présomptueux « cosmographe du roi ». Du reste, à cette époque, le rêve américain n'appartient pas au passé : on note un regain d'intérêt pour les projets d'implantation au Brésil, notamment dans l'entourage de Catherine de Médicis²⁴.

Une autre raison renforce l'ire de François de Coligny contre Thevet : le cosmographe était en effet notoirement inféodé à un parti opposé à celui des Coligny : celui des Guise. Tout au long du siècle, ces deux grandes familles se sont affrontées, se disputant la faveur royale. Leur concurrence s'exprime en particulier, dans les années 1550, par une compétition pour obtenir des charges navales : tandis que Coligny devenait amiral de France en 1552, François de Lorraine était nommé Général des Galères en 1557²⁵. Lorsque l'amiral sera démis de sa charge, en 1569, sanctionné suite à sa prise d'armes contre les armées royales, les Guise exulteront. Dans sa biographie, François Hotman retrace avec précision l'origine de la haine entre l'amiral de Coligny et le duc de Guise, qui pourtant « estoitement liés d'amitié » dans leur jeunesse, en sont venus à nourrir l'un pour l'autre des « inimitiez capitales²⁶ ». Les assassinats sanglants

21. Voir N. Breton, *op. cit.*, p. 250.

22. Voir Tatiana Debbagi Baranova, *À coups de libelles. Une culture politique au temps des guerres de Religion (1562-1598)*, Genève, Droz, 2012, p. 164-173.

23. Voir N. Breton, *op. cit.*, p. 324-327.

24. Voir F. Lestringant, *Le Huguenot et le Sauvage, op. cit.*, p. 168-169.

25. Voir Michel Vergé-Franceschi, « L'amirauté de France dans la deuxième moitié du XVI^e siècle : un enjeu entre catholiques et protestants », dans *Coligny, les protestants et la mer*, Martine Acera et Guy Martinière (dir.), Paris, PUPS, 1997, p. 35-43, p. 38.

26. F. Hotman, *La Vie de Messire Gaspar de Colligny, op. cit.*, p. 11-12.

de l'histoire des guerres de Religion ont été interprétés, par les contemporains, comme une longue *vendetta* entre les Guise et les Coligny²⁷. Or Thevet est depuis longtemps un client des Guise. Quelques phrases de la dédicace de la *Cosmographie de Levant* (1554), par ailleurs dédiée au protestant François de La Rochefoucauld, remerciaient au passage le cardinal de Lorraine, rencontré à Plaisance en 1549, qui l'avait aidé matériellement à se rendre en Terre sainte²⁸. Il est vrai qu'à l'époque, le cardinal de Lorraine n'était pas encore hostile à la Réforme²⁹. Mais Thevet s'affirmera bientôt comme un thuriféraire résolu des Guise, alors même qu'ils sont entretemps devenus les ennemis déclarés des Réformés : en 1563, il publie une carte de la bataille de Dreux, accompagnée d'un éloge appuyé du duc de Guise³⁰. En 1584, il lui consacrera l'un des portraits des *Hommes Illustres*³¹. En 1575, dans la *Cosmographie Universelle*, c'est sans doute pour plaire aux Guise qu'il efface le nom de Fort-Coligny de la topographie du Brésil³², et qu'il accuse les calvinistes d'avoir provoqué la discorde, la sédition et la chute de la colonie. À ceci s'ajoutait pour Thevet la nécessité de parer les attaques de son ancien collaborateur et à présent ennemi, François de Belleforest, qui dans sa propre *Cosmographie*, l'accuse d'avoir été calviniste, espérant par là ruiner son crédit auprès des catholiques³³. Thevet tente alors de se dédouaner de tout soupçon, en donnant dans la surenchère anti-calviniste et en rejetant sur les seuls ministres la responsabilité de l'échec de l'implantation française au Brésil.

Ces nombreuses marques d'inféodation aux Guise n'ont pu qu'alimenter la fureur de François de Coligny contre Thevet. Léry sera chargé de la riposte, et il n'épargnera pas non plus Villegagnon dans ses attaques, car il le soupçonne lui aussi de collusion avec les Guise. Il explique son revirement en matière religieuse, qui jette le trouble parmi les calvinistes de la France Antarctique, par une lettre du cardinal de Lorraine, qui l'aurait tancé pour s'être éloigné de la religion catholique : peut-être même Villegagnon a-t-il toujours été catholique, faisant seulement semblant de se convertir à la vraie foi pour obtenir l'aide matérielle de l'amiral et les renforts envoyés par Calvin, avant de revenir à son erreur (p. 186-187)³⁴. Derrière ces traîtres que sont Thevet et Villegagnon, ce sont donc les Guise qui sont visés. Lorsque Léry et Thevet croisent le fer d'un livre à l'autre, ce sont ainsi, par champions interposés, les Guise et les Coligny qui s'affrontent.

27. Voir N. Breton, *op. cit.*, p. 332-350.

28. F. Lestringant, *André Thevet. Cosmographe des derniers Valois*, Genève, Droz, 1991, p. 45.

29. Voir Thierry Wanegffelen, *Ni Rome ni Genève. Des fidèles entre deux chaires*, Paris, Champion, 1997, p. 157.

30. F. Lestringant, *André Thevet, op. cit.*, p. 151.

31. A. Thevet, *Les Vrais Pourtraicts et Vies des Hommes illustres*, Paris, Veuve Kerver et G. Chaudière, 1584, V, chap. 68 ; voir F. Lestringant, *André Thevet, op. cit.*, p. 255 et suiv.

32. *Ibid.*, p. 213-214.

33. *Ibid.*, p. 197-199.

34. F. Lestringant, *Le Huguenot et le Sauvage, op. cit.*, p. 55 et p. 413.

Au-delà de la rivalité des clans aristocratiques, ce sont plus largement deux visions de la politique extérieure de la France qui s'opposent. Thevet est lié aux Guises, c'est-à-dire au parti pro-espagnol³⁵. Léry, en pleine convergence avec d'autres écrivains réformés comme Urbain Chauveton et Philippe Duplessis-Mornay³⁶, défend la vision géopolitique anti-hispanique de l'amiral de Coligny, qui avait rêvé d'une politique coloniale française ambitieuse qui taille des croupières aux puissances catholiques ibériques par des implantations rivales (au Brésil ou en Floride), et aussi par la guerre de course contre les équipages espagnols et portugais³⁷. Léry justifie précisément la guerre de course menée lors de sa traversée contre les navires espagnols et portugais, y voyant une forme de juste rétorsion contre leurs cruautés (p. 116-117 et p. 123) ; s'il affecte de réprouver les exactions commises par l'équipage (en majorité catholique...), il déplore surtout le fait qu'ils « pillent indifféremment autant les amis que les ennemis », au mépris des règles de la course (p. 124-125 et p. 116). En louant dans son livre la guerre de course contre les Espagnols, et la première implantation française dans la zone de l'Amérique que les Portugais considèrent comme leur espace réservé depuis le traité de Tordesillas, Léry défend rétrospectivement la doctrine anti-ibérique de l'amiral de Coligny.

Défense et illustration du projet colonial brésilien

Au-delà des attaques de Thevet, Léry répond aussi implicitement à d'autres voix qui se levaient alors pour critiquer les rêves avortés d'expansion coloniale de l'amiral de Coligny, au Brésil ou en Floride. Voici par exemple ce qu'écrivit en 1575 François de Belleforest, le grand rival de Thevet, qui le rejoint pourtant pour conspuer l'amiral protestant :

Aussi comme le dessein estoit contre l'honneur de Dieu, et le salut des hommes, Dieu n'a voulu souffrir que cecy ayt duree, ains fust le fort accablé, et les nostres chassés de celle terre, laquelle je m'assure leur fust demouree si les seuls Catholiques y fussent allez, et si Coligny n'eust esté l'auteur de ce voyage³⁸.

Ces lignes, qui ne sont pas citées par Léry, attestent toutefois des critiques que les catholiques pouvaient alors formuler contre l'aventure avortée de la France Antarctique. L'échec de l'implantation française au Brésil n'exprimait-il pas un désaveu

35. *Ibid.*, p. 168.

36. *Ibid.*, p. 172-173.

37. Voir Mickaël Augeron, « Coligny et les Espagnols à travers la course (c. 1560-1572) : une politique maritime au service de la Cause protestante », dans *Coligny, les Protestants et la Mer*, *op. cit.*, p. 155-176.

38. François de Belleforest, *La Cosmographie Universelle*, Paris, N. Chesneau et M. Sonnius, 1575, t. II, col. 2037, cité par F. Lestringant, *André Thevet cosmographe*, *op. cit.*, p. 213. On peut s'étonner que Léry n'ait pas souhaité s'en prendre explicitement à Belleforest, alors qu'il connaissait sa *Cosmographie* ; peut-être voyait-il alors en cet ennemi de Thevet un allié objectif ?

divin des plus clairs contre les ambitions coloniales de Coligny, et plus largement une condamnation céleste de la Réforme, dont les entreprises étaient frappées par l'échec ? Pour argumenter contre cette accusation théologique et politique, Léry recourt à la stratégie suivante : il démontre par un récit documenté de l'expédition que les calvinistes n'ont pas démerité, qu'ils ont été intègres, qu'ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir, afin de les disculper de l'échec final de la France Antarctique, attribué à la défaillance du relaps Villegagnon. On trouvait déjà cette même logique apologétique dans l'*Histoire mémorable du siège de Sancerre* (1574) : la chute d'une entreprise ne prouve pas que la cause soit injuste : bien au contraire, elle constitue une épreuve envoyée par Dieu pour éprouver les siens, et donc une preuve de leur élection³⁹.

La dimension pamphlétaire de l'*Histoire d'un Voyage* ne se limite donc pas à la polémique contre Villegagnon ou Thevet : elle comportera aussi un volet positif, l'éloge du projet colonial de l'amiral, et la défense des modalités de sa mise en œuvre. Du point de vue économique, l'expédition brésilienne est facile à justifier, car son succès est visible. L'amiral de Coligny avait promis à Henri II que Villegagnon pourrait « découvrir beaucoup de richesses et autres commodités pour le bien du Royaume » (p. 107) : il n'a pas été démenti, puisque le bateau portant Richer repart avec une cargaison de bois de Brésil (p. 177), tout comme celui sur lequel Léry et ses compagnons se embarquent (p. 196). S'y ajoutent d'autres denrées fort rentables : « Poivre long, Cottons, Guenons, Sagouins, Perroquets et autres choses rares par-deçà » (p. 505). Du point de vue géopolitique, Léry s'attache à démontrer que le projet colonial d'une implantation française au Brésil était judicieux : le pays était fertile, les habitants accueillants et prêts à s'allier avec les Français.

La fertilité naturelle du Brésil, qui relève du mythe littéraire de l'âge d'Or, est aussi, plus prosaïquement, un atout stratégique immédiat pour les conquérants. En donnant de la nature brésilienne une image positive, en insistant sur la « bonté et fertilité du pays » (p. 244), où les « fontaines et rivières » sont « si bonnes » (p. 255), les poissons en multitude « innombrable » (p. 298), Léry présente le Brésil comme une terre où l'on trouve tout ce qu'il faut pour faire « bonne chère sans pain ni vin » (p. 237), et partant fort propice à recevoir un établissement européen : il valide ainsi implicitement, à chaque page de sa description, le bien-fondé du projet colonial de l'amiral. La « beauté et fertilité » du Brésil en faisaient un « Refuge » tout indiqué pour les Huguenots persécutés (p. 107).

Les Tupinamba, qui alimenteront bientôt le mythe du « Bon sauvage », se distinguent d'abord, plus pragmatiquement, comme des partenaires plus traitables que leurs féroces voisins, les Ouetacas ou les Margajats, croisés au début du livre (chapitre V), dont la férocité contraste avec leur hospitalité. Ils sont disposés à commercer et même prêts à s'allier militairement avec les Français contre les Portugais, ce qui constitue un atout diplomatique décisif. Le projet de fondation de la France Antarctique,

39. Voir J. de Léry, « Au lecteur », *Histoire mémorable du siège de Sancerre*, éd. G. Nakam, *op. cit.*, p. 180-182.

même s'il a échoué pour une cause externe (apostasie de Villegagnon ou défaillance de son successeur), avait donc potentiellement tout pour réussir, pour le plus grand bien des Réformés, et plus largement des Français :

[...] si le tout eût été bien gardé, comme on pouvoit, c'eust esté, non seulement une bonne et belle retraite, mais aussi une grande commodité de naviger en ce pays-là pour tous ceux de nostre nation françoise (p. 210).

[...] qui doute si les Français y fussent demeurez (ce qu'ils eussent fait, et y en auroit maintenant plus de dix mille si Villegagnon ne se fust revolté de la Religion réformée), qu'ils n'en eussent receu et tiré le même proffit que font maintenant les Portugais qui y sont si bien accomodez (p. 245-246).

En outre, du point de vue religieux, Léry montre que la mission a été accomplie conformément aux objectifs fixés par Coligny : les ministres envoyés par Calvin ont pu « annoncer l'Évangile » (p. 110) dans cette quatrième partie du Monde nouvellement découverte, en suivant les injonctions divines énoncées dans le Psaume 108 (cité en exergue, sur la page de titre : « Seigneur, je te célébrerai entre les peuples, et te dirai Pseaumes entre les nations »). C'est de cela aussi que Léry veut témoigner dans son livre : « j'assurerai néanmoins, ainsi que j'ai montré ci-dessus en cette histoire, que j'ai vu et oui de nos jours annoncer l'Évangile jusques aux Antipodes » (p. 416). L'échec final de la France Antarctique ne peut donc exprimer une condamnation divine, puisque l'expédition obéissait fondamentalement au commandement divin.

Au-delà de la proclamation universelle de l'Évangile, l'expédition avait aussi en vue la conversion des Indiens. Villegagnon, du temps qu'il était encore bien inspiré, avait réclamé à Calvin des croyants solidement instruits « pour tant mieux reformer luy et ses gens, et mesme pour attirer les sauvages à la connaissance de leur salut », c'est-à-dire pour les évangéliser (p. 109). Léry constate que la conversion des Sauvages semblait à portée de main :

si on prenait peine d'enseigner ces nations des sauvages habitants en la terre du Brésil, [...] ils sont assez dociles pour estre attirez à la cognoissance de Dieu (p. 417).

Léry montre ainsi à plusieurs reprises que les Tupinamba sont intéressés et ouverts lorsqu'on leur parle du christianisme, et il s'efforce lui-même de les gagner à la foi chrétienne (p. 384, 412 ou 417). Ils semblent réceptifs, même si leur « inconstance » rend leur conversion fort volatile. Le chapitre XVI suggère aussi que, puisque les Tupinamba n'ont pas de religion véritable, cette page blanche laisse augurer qu'il sera facile d'y implanter la vraie foi ; et s'ils sont tourmentés par les esprits maléfiques, cela n'est pas contradictoire, mais conforte à nouveau l'idée qu'ils sont demandeurs d'un Dieu qui les protégera contre Aygnan et ses démons. Il semble en fait que la théorie

que Léry défend par ailleurs sur l'origine « chamitique » des Indiens (p. 421)⁴⁰ ne soit pas de nature, selon lui, à rendre la conversion des Indiens entièrement impossible ; en tout cas, sur le terrain, son pessimisme théologique s'accorde assez bien avec un optimisme pratique en matière de prosélytisme.

La position de Calvin lui-même sur ce problème est complexe et varie au gré des textes : il semble qu'il ait refusé tout projet d'évangélisation systématique des terres nouvellement découvertes (se démarquant par là résolument de l'esprit missionnaire des catholiques, qui lui semblait risquer de contrevenir à la prédestination divine), mais qu'il n'excluait pas toutefois de chercher à attirer à Dieu les païens, si la possibilité s'en présentait⁴¹. La position de Léry n'est au fond pas très éloignée : il cherche à enseigner les Tupinamba qu'il rencontre lorsque l'occasion se présente, mais en constatant leur inconstance, il suppose avec effroi que Dieu les a probablement condamnés.

Léry souligne aussi que les Indiens sont animés par des vertus évangéliques évidentes, comme l'esprit de pauvreté et de partage (p. 312 et p. 421), la relative chasteté des jeunes hommes (p. 429), l'absence de jalousie des femmes (p. 427), le caractère pacifique (p. 439), la charité naturelle (p. 461), l'« humanité » (p. 462) : ce sont autant de raisons d'espérer en leur possible rédemption, même si c'est à Dieu seul qu'il reviendra en dernier lieu de donner ou non la foi aux Américains.

À nouveau, Léry renvoie l'échec de la mission en matière de prédication sur le compte de la trahison de Villegagnon :

j'ay opinion, si Villegagnon ne se fust revolté de la Religion reformée, et que nous fussions demeurez plus longtemps en ce pays-là, qu'on en eust attiré et gagné quelques-uns à Jesus-Christ (p. 414).

En revanche, Léry montre comment l'expédition à laquelle ont pris part les pasteurs Richer et Chartier a pleinement rempli son objectif en ce qui concerne la réformation religieuse et morale des colons. Ils avaient pour mission de « dresser une Église réformée selon la parole de Dieu en ce pays-là » (p. 161), et de fait, la Cène et le prêche (« le pur service de Dieu », p. 107) ont été régulièrement célébrés (p. 201). Léry salue l'intégrité de Villegagnon au moins sur ce point : les mœurs des Français, dûment contrôlées, sont restées pures (p. 180-181). Léry tient à souligner que le voisinage des femmes Tupinamba, malgré leur nudité et leur beauté, n'avait rien pour compromettre la réputation de ses compagnons calvinistes (« que je responde, tant à ceux qui ont escrit, qu'à ceux qui pensent que la frequentation entre ces sauvages tous nuds, et principalement parmi les femmes, incite à lubricité et paillardise », p. 234). Quant à la controverse eucharistique, longuement détaillée dans le chapitre VI, loin d'être une occasion oiseuse de désunion et même de sédition (comme le suggère Thevet, p. 67), elle apparaît comme indispensable pour faire triompher la Vérité

40. Voir Giuliano Gliozzi, *Adam et le Nouveau Monde*, trad. fr. par Pascal Gabelone et Arlette Estève, Lecques, Théétète, 2000, p. 114 ; F. Lestringant, *Le Huguenot et le Sauvage*, op. cit., p. 184.

41. Voir Yves Krumenacker, *Calvin*, Paris, Ellipses, 2017, p. 336.

jusque dans le Nouveau Monde, jusqu'au martyr. Les calvinistes du Brésil ont donc bien fait de rester intransigeants sur ce point de dogme et sur les rites à respecter pour célébrer la Cène.

Loin d'être une relation neutre et factuelle, l'*Histoire d'un Voyage* est donc portée par un dessein rhétorique sous-jacent : en faisant la chronique de la France Antarctique, Léry démontre à chaque pas que le dessein de l'amiral était à la fois judicieux et saint, que sa réalisation a été conforme à ses engagements, et enfin que l'expédition brésilienne était favorisée par Dieu, jusqu'à ce que les errements de Villegagnon ne précipitent la fin de la colonie. Le livre de 1578 suivait ainsi un cahier des charges précis, un agenda rhétorique : réfutation de Thevet, défense de l'amiral et éloge de ses entreprises, accusation de Villegagnon. Léry l'a parfaitement rempli. L'*Histoire d'un Voyage* s'est écrite comme un témoignage engagé au service d'une cause religieuse et politique, incarnée par la dynastie Coligny.

Cet engagement initial ne s'est pas estompé par la suite. Alors même qu'il conquiert la faveur du public français et européen et qu'il obtient la reconnaissance des intellectuels et des savants, Léry réaffirme, dans ses dédicaces, son allégeance à François, puis à Louise de Coligny-Châtillon. La logique du service de plume, qui gouvernait l'édition de 1578, cède toutefois la place à la logique du mécénat : Léry fait désormais partie des intellectuels reconnus que favorisent les Coligny. Au début des années 1590, Louise affiche ses ambitions et s'entoure de grands intellectuels comme Joseph-Juste Scaliger et Philippe Duplessis-Mornay, à qui elle confie l'éducation de son fils Frédéric-Henri, le futur chef de famille⁴². Léry s'intègre à sa manière dans ce réseau intellectuel et politique européen. On sait par les *Scaligerana* que Scaliger a soutenu Léry contre Thevet⁴³. Avec Duplessis-Mornay, Léry manifeste une certaine convergence idéologique, dans le droit fil de la doctrine géopolitique expansionniste de l'amiral de Coligny⁴⁴. La polémique anti-espagnole n'est pas perdue de vue, puisque le livre de Léry, tout en devenant plus érudit, cible toujours davantage les atrocités ibériques, comme dans le chapitre « XV^{bis} », qui s'autonomise à partir de l'édition de 1599 et dont le sous-titre est explicite : « Des cruautés exercées [...] nommément par les Espagnols, beaucoup plus barbares que les Sauvages mêmes » (p. 571). Léry s'inscrit ainsi dans le sillage de la « légende noire » propagée par Urbain Chauveton, dont il partage bien des vues⁴⁵. Au croisement du réseau genevois et du réseau européen qui s'organise autour de Louise de Coligny, Léry est désormais devenu un intellectuel reconnu, plus que jamais engagé en faveur d'une politique internationale anti-espagnole, héritage direct des vues inspirées de Gaspard de Coligny.

42. Voir N. Breton, *op. cit.*, p. 369.

43. Voir F. Lestringant, *André Thevet, op. cit.*, p. 305.

44. Voir F. Lestringant, *Le Huguenot et le Sauvage, op. cit.*, p. 187-189.

45. *Ibid.*, p. 162-167.